

## Recherches sur l'histoire de l'enseignement secondaire classique au Canada français

Claude Galarneau

Volume 20, Number 1, juin 1966

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302538ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302538ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

### ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Galarneau, C. (1966). Recherches sur l'histoire de l'enseignement secondaire classique au Canada français. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20(1), 18–27. <https://doi.org/10.7202/302538ar>

## RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE AU CANADA FRANÇAIS \*

Le Père de Dainville, dans la préface de son ouvrage classique sur la naissance de l'humanisme moderne, dit que l'histoire de l'éducation ne peut manquer d'éclairer l'histoire de la pensée et de l'action et que cette histoire constitue l'un des hauts lieux d'où l'on pourrait découvrir quelques-unes des causes profondes qui font et défont les sociétés<sup>1</sup>. L'histoire de l'éducation constitue en effet une section de très grande importance dans l'étude des sociétés globales, parce qu'elle s'attache à retracer des phénomènes collectifs de profonde amplitude et de longue durée et des phénomènes de psychologie collective avant tout.

Certes l'éducation recouvre des aspects nombreux et complémentaires, qu'il convient de distinguer sommairement: elle comprend l'histoire de l'enseignement et de l'instruction, c'est-à-dire du développement intellectuel et de la transmission des connaissances; elle comprend aussi l'éducation du caractère, qu'on appelle encore l'éducation morale, ce qui serait l'éducation *stricto sensu*. Au sens complet du terme, c'est l'art de former les hommes, selon Jean-Jacques Rousseau, ou l'art de développer dans l'homme toute la perfection que sa nature comporte, selon Kant. Que cette éducation soit assurée au primaire, au secondaire ou à l'Université définit ensuite les trois grands secteurs d'enseignement que nous connaissons en Occident depuis l'époque contemporaine, secteurs qui ont chacun leurs propres

---

\* Etude présentée à la Réunion générale de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, le 30 avril 1966.

<sup>1</sup> François de Dainville, s.j., *Les Jésuites et l'éducation de la Société française. La Naissance de l'humanisme moderne* (Paris, Beauchesne et ses fils, MCMXL), XVIII.

spécialistes. Quant à l'enseignement secondaire depuis l'époque hellénistique, il a été le principal enseignement, celui qui, pour ainsi dire, prenait toute la place, puisque l'enseignement primaire n'existait pas comme tel et que l'enseignement supérieur ne retenait qu'une infime portion de ceux qui avaient fait les études que nous appelons secondaires. Chez les Grecs comme chez les Romains, au moyen âge comme aux temps modernes, l'idéal du monde hellénistique et occidental fut de former l'homme et non des spécialistes, par l'étude des textes, des auteurs classiques. Le Canada français a évidemment hérité de cette tradition gréco-latine, médiévale et moderne, qui s'est incarnée dans le collège classique, depuis le premier Collège des Jésuites jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Nul n'ignore aujourd'hui toute la place qu'a tenu le collège classique dans la société canadienne-française, le rôle éminent qu'il a joué dans la formation des classes dirigeantes depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'on sait également les transformations radicales qu'il est en voie de subir. Ce sont incidemment les prodromes de ces changements qui m'ont fourni l'occasion de m'intéresser plus immédiatement à l'histoire de l'enseignement classique, lorsqu'en 1957 la Commission d'Enquête de la Faculté des Arts de l'Université Laval me demanda de lui présenter un mémoire sur *l'Enseignement des humanités en France du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle*<sup>2</sup>. De la France moderne, je suis passé à celle du moyen âge et à l'éducation dans l'antiquité gréco-romaine, source première de notre civilisation. Et bientôt, d'un mouvement inverse, j'ai voulu suivre l'implantation chez nous de l'éducation humaniste. Ce glissement a été favorisé encore une fois par un effet de la conjoncture, lorsque la Fondation des Universités canadiennes m'a invité, en décembre 1962, à me joindre à l'équipe qui prépare une *Histoire de l'enseignement supérieur au Canada*, me chargeant de la section des collèges catholiques d'expression française.

Un pareil projet pose d'entrée de jeu de multiples problèmes, si l'on songe qu'il y a plus de cent vingt collèges à travers

---

<sup>2</sup> Québec, novembre 1957, ronéoté.

le Canada, dont seuls quelques-uns ont fait l'objet d'une monographie. Un travail de recherches collectives m'a paru la solution à beaucoup de ces problèmes. Et quand je dis travail en équipe, recherches collectives, je n'entends pas le travail anonyme de plusieurs publié sous le nom d'un seul ou encore un travail publié sous autant de noms que de participants. Ma façon de procéder actuelle consiste plutôt à grouper des chercheurs qui font des monographies, que chacun peut publier sous sa signature le cas échéant, monographies qui s'insèrent dans le plan général de recherches.

Les études en cours ont pour objet soit un collège, dont on étudie les principaux aspects de l'enseignement et de l'éducation — et dans le cas des institutions anciennes, les ouvrages seront évidemment élaborés et les recherches longues — soit un aspect particulier comme les plans d'études ou programmes, l'enseignement d'une matière avec ses problèmes de méthodes, de manuels, de laboratoires et de professeurs, ou encore le recrutement géographique et social des élèves, leur persévérance scolaire, leur orientation de fin d'études.

Le problème de la documentation se pose immédiatement. Les sources existent et sont même en général abondantes (ce qui n'est pas le cas en France pour l'ancien régime)<sup>3</sup> encore qu'elles ne soient pas toujours classées et soient difficiles d'accès. Ces sources comprennent la correspondance des fondateurs avec les évêques, la correspondance générale des supérieurs, directeurs, préfets des études et de quelques professeurs, les registres des délibérations des conseils de collège, les livres de comptes, les règlements, les cahiers de notes mensuelles ou semestrielles, les palmarès de fin d'année, les cahiers manuscrits des professeurs et les manuels imprimés, les journaux de collège et la presse périodique régionale, les registres des académies et des cercles littéraires, et la liste n'est pas épuisée des sources écrites que contiennent les archives des collèges. Il y a encore les sources iconographiques, que l'on trouve moitié dans les archives et

<sup>3</sup> Dainville, *Les Jésuites et l'éducation de la Société française*, introduction, XV.

moitié suspendues à la cimaise des couloirs de nos vieilles maisons d'enseignement, photographies ou tableaux. Prenons garde enfin d'oublier, en ce qui concerne les jeunes maisons surtout, la tradition orale des fondateurs, des premiers professeurs comme des premières générations d'élèves. Sources que l'on doit utiliser avec beaucoup de précautions certes, mais néanmoins indispensables.

La bibliographie du sujet ne fait pas totalement défaut, loin de là. Il y a d'abord l'ouvrage général de monsieur le chanoine Groulx, *l'Enseignement français au Canada* <sup>4</sup>, dans lequel on trouve un exposé d'ensemble. Plusieurs collèges comptent ensuite une monographie en un ou deux volumes, ouvrages qui ont été publiés pour commémorer un cinquantenaire ou un centenaire de fondation. Ces livres, écrits par des prêtres de collège, ne répondent pas toujours aux règles de l'érudition, mais on y trouve des renseignements très divers et abondants, dont une bonne partie est vérifiable et repose sur des documents de première main, alors qu'une autre partie est fondée sur des archives perdues ou des sources orales. — Je ne cacherai point mon admiration pour ces prêtres d'autrefois, tous autodidactes, qui ont su, à force de lecture et de labeur acharné, écrire des livres intelligents, tels les C.-A. Choquette de Saint-Hyacinthe, les J.-A.-I. Douville de Nicolet, les Wilfrid Lebon de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pour ne citer que ceux-là <sup>5</sup>. — On compte aussi des biographies de professeurs ou d'anciens élèves, dans lesquelles on peut glaner de bons renseignements de détail de même que les monographies paroissiales et les études généalogiques. Outre ces livres, il y a bien entendu beaucoup d'articles de revues, qui ne sont pas toujours faciles à retracer, des mémoires présentés à la Société Royale du Canada et à d'autres sociétés savantes ou encore à diverses commissions d'enquête.

<sup>4</sup> T. I: *Dans le Québec* (Montréal, Granger Frères, 1934).

<sup>5</sup> *Histoire du Séminaire de Saint-Hyacinthe depuis sa fondation jusqu'à nos jours* (Montréal, 1911-1912), 2 v.; *Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, 1803-1903* (Montréal, Beauchemin, 1903), 2 v.; *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* (Québec, Charrier-Dugal, 1948-49), 2 v.

L'équipe de chercheurs qui travaillent actuellement comprend une dizaine de personnes et j'espère que ce nombre continuera de croître. Les études en cours portent sur les collèges de Chicoutimi, Lévis, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Jésus-Marie de Sillery, des Ursulines de Québec, Marguerite Bourgeoys, Sudbury et sur les Séminaires de Québec et de Nicolet. Les sujets traités sont également variés: les uns étudient un collège sous ses principaux aspects sur une période plus ou moins longue, les autres, des questions plus restreintes comme l'éducation morale, la provenance géographique et sociale des élèves ou l'enseignement d'une matière. Il convient de mentionner les travaux déjà terminés comme celui de M. Pierre Savard sur *les Débuts de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au Petit Séminaire de Québec (1765-1880)*, publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* <sup>6</sup>, *l'Enseignement de la philosophie au Petit Séminaire de Québec 1765-1879*, de M. Marc Lebel <sup>7</sup> et *l'Histoire de l'éducation au Collège de Nicolet (1803-1863)* de M. Claude Lessard <sup>8</sup>, qui continue sa monographie jusqu'à 1935.

J'ai pour ma part envoyé un questionnaire à tous les collèges et visité une vingtaine de maisons. Je profite de l'occasion, pour remercier les autorités des collèges, qui m'ont accueilli avec la plus grande bienveillance, et mes étudiants, pour leur patience. J'espère mener à bien cette histoire, montrer la filiation par rapport aux études classiques françaises, la naissance des différents collèges, l'évolution de l'enseignement et de l'éducation, tout en marquant la place des hommes, des personnalités qui émergent au-dessus de la collectivité ou qui la représentent. Pour donner

<sup>6</sup> RHAF, XV, 4 (mars 1962): 509-525; XVI, 1 (juin 1962): 43-62; XVI, 2 (septembre 1962): 188-212. La thèse manuscrite portait le titre suivant: *L'Enseignement de l'histoire et de la géographie au Petit Séminaire de Québec*, 1959, XXIII-110 pp.

<sup>7</sup> RHAF, XVIII, 3 (décembre 1964): 405-424, 463-473; 4 (mars 1965): 582-593; XIX, 1 (juin 1965): 106-125; 2 (septembre 1965): 238-253, 323-328.

<sup>8</sup> M. Lessard publiera bientôt un résumé de son travail de même que Monique Laurent: *La correspondance de l'abbé Louis Beaudet, 1853-1858*; Ulric Lévesque: *Les élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1829-1842)*; Jean-Vianney Simard: *Les débuts du Petit Séminaire de Chicoutimi (1871-1875)*; Raymond Vézina: *La musique au Petit Séminaire de Québec: la Société Sainte-Cécile*.

une idée plus substantielle de ces recherches, il m'a semblé utile de présenter quelques résultats acquis par les travaux de messieurs Savard et Lebel.

\*  
\*       \*  
\*

Du travail de M. Savard, il ressort que l'enseignement de la géographie apparaît au programme du Séminaire de Québec en 1790 et qu'elle est enseignée dans les quatre classes élémentaires en 1804. Elle est alors apprise en vers et c'est un pur exercice de mémoire. En 1804 cependant, le Séminaire renouvelle l'enseignement de cette matière par l'usage d'un manuel que l'on doit à l'abbé Pigeon et intitulé *Géographie à l'usage des écoliers du Petit Séminaire de Québec*<sup>9</sup>. Le Séminaire a fait fabriquer en outre un ensemble de 41 cartes dans un but pédagogique et correspondant au manuel de Pigeon, dont 5 cartes sont consacrées à l'Amérique. Selon Philéas Gagnon, ce serait le premier manuel canadien de géographie<sup>10</sup>, qui comprend les notions générales sur la géographie et la nomenclature géographique, l'étude de l'Amérique et des autres continents à laquelle s'ajoute un abrégé de géographie sacrée et d'histoire de la Terre-Sainte, et qui se termine par un abrégé de géographie ancienne<sup>11</sup>. — Incidemment, le programme de géographie de 1804 demeurera le même pendant cinquante ans. —

L'abbé John Holmes publia ensuite un manuel de géographie en 1831<sup>12</sup>, ouvrage qui connut neuf éditions, fut en usage dans les collèges classiques pendant trois quarts de siècle et fut traduit en anglais et en allemand. Holmes cite les ouvrages les plus récents et les plus sûrs, signale les dernières découvertes et fournit les statistiques les plus récentes. Son manuel est

<sup>9</sup> (Québec, Neilson, 1804), 32 pp.

<sup>10</sup> *Essai de bibliographie canadienne*, I: 202.

<sup>11</sup> P. Savard, thèse manuscrite, 30-31.

<sup>12</sup> *Nouvel abrégé de géographie moderne, suivi d'un petit abrégé de géographie sacrée à l'usage de la jeunesse*, (Québec, Neilson et Cowan, 1831-1833), 277-XXX, 16 pp. in Savard, thèse manuscrite, XIII-XIV, 45-46.

clair et adapté à l'esprit des élèves. Holmes enrichit enfin la bibliothèque d'atlas et de livres de géographie <sup>13</sup>.

L'histoire apparaît au programme en 1800 et l'histoire d'Angleterre et l'histoire de France sont enseignées en 1808 et 1809, quoique l'histoire ancienne ait toujours la part du lion pendant le premier quart du siècle. C'est encore l'abbé Holmes qui renouvelle l'enseignement de cette matière. En 1831-32, il institue le cahier d'histoire, dans lequel l'élève collige le fruit de ses propres lectures et travaux. Holmes introduit également l'histoire moderne au lieu de l'histoire nationale de la France et de l'Angleterre. C'est comme préfet des études qu'il s'occupe encore de faire éditer des manuels d'histoire ancienne en 1831-1833 et surtout qu'il crée un enseignement distinct pour l'histoire du Canada en 1838 pour le Régime français et après 1843 pour le Régime anglais. Et dès la fondation de l'Université, l'une des épreuves écrites du baccalauréat comporte une composition sur un sujet d'histoire ou de géographie. Enfin, en 1871, le Séminaire comptera deux professeurs d'histoire, l'un pour l'histoire universelle, l'autre pour l'histoire du Canada <sup>14</sup>.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie a donc pris les caractéristiques qu'on lui a connues jusqu'à nos jours entre 1830 et 1840 sous l'impulsion de l'abbé Holmes. L'enseignement de la philosophie a pour sa part suivi une autre évolution. On sait que le Séminaire de Québec n'avait jamais assumé d'enseignement avant 1765, envoyant ses élèves suivre leurs classes au Collège des Jésuites. Cependant, en ce qui concerne la philosophie, le Séminaire avait jugé opportun d'avoir un répétiteur, les autorités n'étant pas satisfaites de l'enseignement des Jésuites. Cet enseignement a connu ensuite une évolution en trois étapes. Jusqu'à 1800, c'est ce que Marc Lebel appelle l'ère des *compendium* <sup>15</sup>, qui consiste pour les élèves à copier le cours manuscrit du professeur, dont les cahiers ne dépassent pas cent pages et dont le contenu n'est qu'un exposé schématique. Les

<sup>13</sup> P. Savard, thèse manuscrite, 33-50.

<sup>14</sup> *Ibid.*, 54-68.

<sup>15</sup> M. Lebel, thèse manuscrite, 12.

professeurs de Québec s'inspirent à cette époque de deux manuels français, le Gigot et Camier<sup>16</sup> et le Hauchecorne<sup>17</sup>, le dernier sans doute introduit par l'un des trois prêtres émigrés de la Révolution qui ont enseigné la philosophie. La langue employée est toujours le latin et la méthode scolastique, mais le vocabulaire et le contenu sont cartésiens en bonne partie. Le cartésianisme avait en effet imprégné la philosophie catholique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'est pratiquement plus question des universaux, des prédicaments et des prédicables alors que c'est l'évidence qui est posée comme le fondement de la philosophie. On n'y rejette pas davantage le doute méthodique et la certitude théologique n'est pas considérée comme supérieure à la certitude philosophique. On utilise enfin les philosophes des Lumières pour démontrer certaines thèses<sup>18</sup>.

Les deux années de philosophie ne comptaient d'abord qu'une seule classe, un même groupe d'élèves qui étudiaient la philosophie et les mathématiques et la physique pendant deux ans. A partir de 1816, les élèves étudièrent la philosophie la première année et les sciences la seconde année, mais on revint à l'enseignement de la philosophie dans les deux années terminales en 1844.

L'abbé Jérôme Demers est certes le grand homme de la deuxième étape et on peut dire qu'il s'identifia au Séminaire de Québec pendant un demi-siècle, alors qu'il fut directeur pendant huit ans, procureur neuf ans, supérieur dix-huit ans, professeur de philosophie et de sciences vingt-neuf ans et de philosophie quarante-deux ans. Son premier cours de philosophie fut en usage de 1800 à 1818 et ne marqua pas de coupure très nette avec l'enseignement de la période précédente. Son deuxième cours cependant, inauguré en 1818, est profondément remanié, truffé de citations et de références aux philosophes français, anglais et allemands du XVIII<sup>e</sup> siècle et de contemporains, cours

---

<sup>16</sup> *Institutiones philosophicæ ad usum Seminarii Tullensis*. (Toul, 1769), appelé la Philosophie de Toul.

<sup>17</sup> *Abrégé latin de philosophie avec une introduction et des notes françaises* (Paris, 1784).

<sup>18</sup> M. Lebel, 17-23.

qu'il augmentait constamment et qu'il publia enfin en 1835 sous forme de manuel<sup>19</sup>. Son livre comprend d'abord les traités de logique, de métaphysique et d'éthique en latin en 350 pages et enfin un traité de 55 pages en français sur les preuves de l'existence de Dieu. Ce deuxième cours, utilisé dans les autres collèges classiques, démontre que Demers avait des lectures innombrables et une information très au point. S'il cite abondamment Bonald, il ne se prive pas de le critiquer et n'accepte pas par exemple son opinion sur la débilité de la raison individuelle. Scientifique avant d'être philosophe, Demers fait très souvent appel aux *Annales de Philosophie*, qui publient beaucoup d'articles sur les sciences, et cite Humboldt, Cuvier, Champollion, de même qu'il puise dans les traités de sciences mathématiques et physiques, dans les récits de voyage et même dans l'histoire. Il s'appuie sur Descartes, Locke, Candillac, Kant et Lamennais pour établir le fondement de la certitude et ne s'interdit pas de rendre hommage aux philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle pour les vérités qu'ils ont dites, même s'il les juge sévèrement par ailleurs<sup>20</sup>. En philosophie politique, il préfère la monarchie selon Bossuet, mais encore la monarchie tempérée en tant qu'admirateur des institutions britanniques. Il ne va pas jusqu'à admettre la thèse du contrat social selon Rousseau, qu'il réfute à l'aide des arguments de Duvoisin, Lamennais et Frayssinous et n'admet certes pas la rébellion<sup>21</sup>.

Fatigué et malade, l'abbé Demers se retire en 1842 et son départ marque la fin de l'époque du professeur de philosophie qui est d'abord un scientifique. Son successeur, l'abbé Taschereau, n'entend rien aux sciences. Et la troisième étape de l'enseignement de la philosophie s'amorce vers 1850, se soustrayant peu à peu à l'influence française et à l'éclectisme pour passer sous la coupe romaine. Les professeurs n'ont de cesse de souligner l'importance de la philosophie en soi et pour la religion. L'abbé Taschereau avait parlé de saint Thomas pour la première fois en

<sup>19</sup> *Institutiones philosophicæ ad usum studiosæ juventutis* (Québec, 1835), 395 pp.

<sup>20</sup> M. Lebel, thèse manuscrite, 50-57.

<sup>21</sup> *Ibid.*, 58-64.

1848 et il partit étudier à Rome en 1854. L'abbé Louis-Honoré Paquet rentra à son tour de Rome en 1866, apportant dans ses malles le nouveau manuel romain, le Tongiorgi<sup>22</sup>. L'Université Laval célébrait en 1874, et avec le plus grand éclat, le sixième centenaire de la mort de saint Thomas et, un mois après la publication d'*Aeterni Patris* en 1879, le Conseil du Séminaire décidait de conformer l'enseignement de la philosophie à l'Encyclique, commandait un nouveau manuel romain plus conforme à saint Thomas, le Zigliara<sup>23</sup>. Le latin fut consacré comme la seule langue digne de cette nouvelle science sacrée, la langue vulgaire condamnée comme favorable aux bavardages et la philosophie fut désormais considérée comme une préparation immédiate à la théologie, comme l'écrivait l'abbé Mathieu<sup>24</sup>. Depuis 1880, la philosophie médiévale et le moyen âge, la scolastique rénovée et saint Thomas d'Aquin sont devenus la panacée de l'enseignement de la philosophie et de la vérité.

\*

\*      \*

L'exposé général du plan de recherche et quelques échantillons du travail déjà accompli auront suffi, je l'espère, à montrer de façon concrète les intentions de ce projet et les méthodes utilisées. Est-il besoin de dire que cette recherche a été entreprise et veut être conduite en toute objectivité, en dehors des débats passionnés qui se livrent autour de la réforme de l'enseignement et sans souci de fournir des armes aux uns ou aux autres. Cette étude veut comprendre une institution canadienne, qui se rattache à un phénomène occidental millénaire, institution qui a été au centre de la vie intellectuelle de l'Europe et du Canada français depuis la Renaissance et le XVII<sup>e</sup> siècle.

CLAUDE GALARNEAU,  
*directeur de l'Institut d'histoire,  
Université Laval,*

<sup>22</sup> *Institutiones philosophicæ Salvatoris Tongiorgi e Societate jesu philosophiæ professoris in Collegio romano eiusdem societatis* (Rome, 1861-62), 3 v.

<sup>23</sup> Sans doute la *Summa philosophica in usum scholarum* (1876), 3 v.

<sup>24</sup> M. Lebel, 79-80.